

## remarriage avant réception acquiessement

## Par bibinette, le 18/09/2009 à 18:59

## Bonjour,

J'ai reçu l'ordonnance du divorce il y a 3 mois.

Je me suis remarié il y a une semaine en produisant bien sûr tous les papiers demandées par la mairie. En voulant faire mon changement d'état civil j'apprends que mon ex n'a pas retourné l'acquiescement.

Je viens donc de demander à mon avocat d'envoyer un huissier pour l'obtenir.

Je sais que mon ex a reçu l'ordonnance du jugement puisqu'il s'est empressé de le dire à ma fille qui me l'a répété alors que je n'avais pas encore reçu mon ordonnance.

Quels risques sont possibles par le fait que l'enregistrement de mon mariage risque d'arriver à l'état civil avant l'enregistrement de mon divorce?

Je suis bel et bien mariée maintenant, alors?...

Merci de votre précision